



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DE LA PROTECTION
JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE



37ème Challenge Michelet organisé à Quimper du 18 au 23 mai 2009

**Co-organisé par
l'Association Sportive et Culturelle de l'Ouest,
l'Association Nationale Edmond Michelet-Henry Bailly
et
la Direction Régionale et la Direction Départementale du
Finistère de la PJJ**

**Direction régionale PJJ
Bretagne/Pays de la Loire**

**Une rencontre sportive interrégionale...
Favorisant l'insertion sociale des jeunes en difficulté par la pratique du sport.**

Sommaire

	Page
Qu'est-ce que le Challenge Michelet ?	3
L'esprit du Challenge Michelet	4
L'importance du Challenge Michelet	5
Les épreuves proposées aux jeunes	6 et 7
Le calendrier de la manifestation	8
Organisation et partenariat	9
Les contacts	10

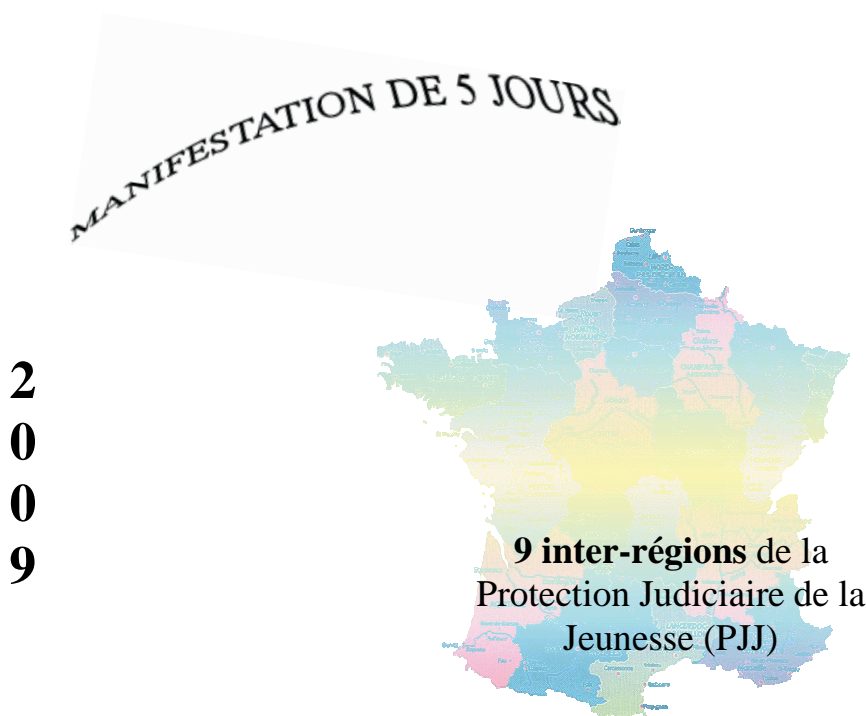


Qu'est-ce que le Challenge Michelet ?

Le Challenge MICHELET est une manifestation nationale qui se déroule sur cinq jours, à l'attention de **jeunes garçons et filles, âgés de 12 à 19 ans**, inscrits dans des programmes d'éducation, de prévention et d'insertion relevant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Une quinzaine d'équipes, composées de 32 jeunes représentants les **9 inter-régions de la PJJ**, ainsi qu'une ou plusieurs délégations européennes, s'affronteront amicalement pendant le mois de mai 2009.

Cette manifestation sportive, a pour principal objectif de **favoriser l'insertion des jeunes en difficulté à travers la pratique sportive.**



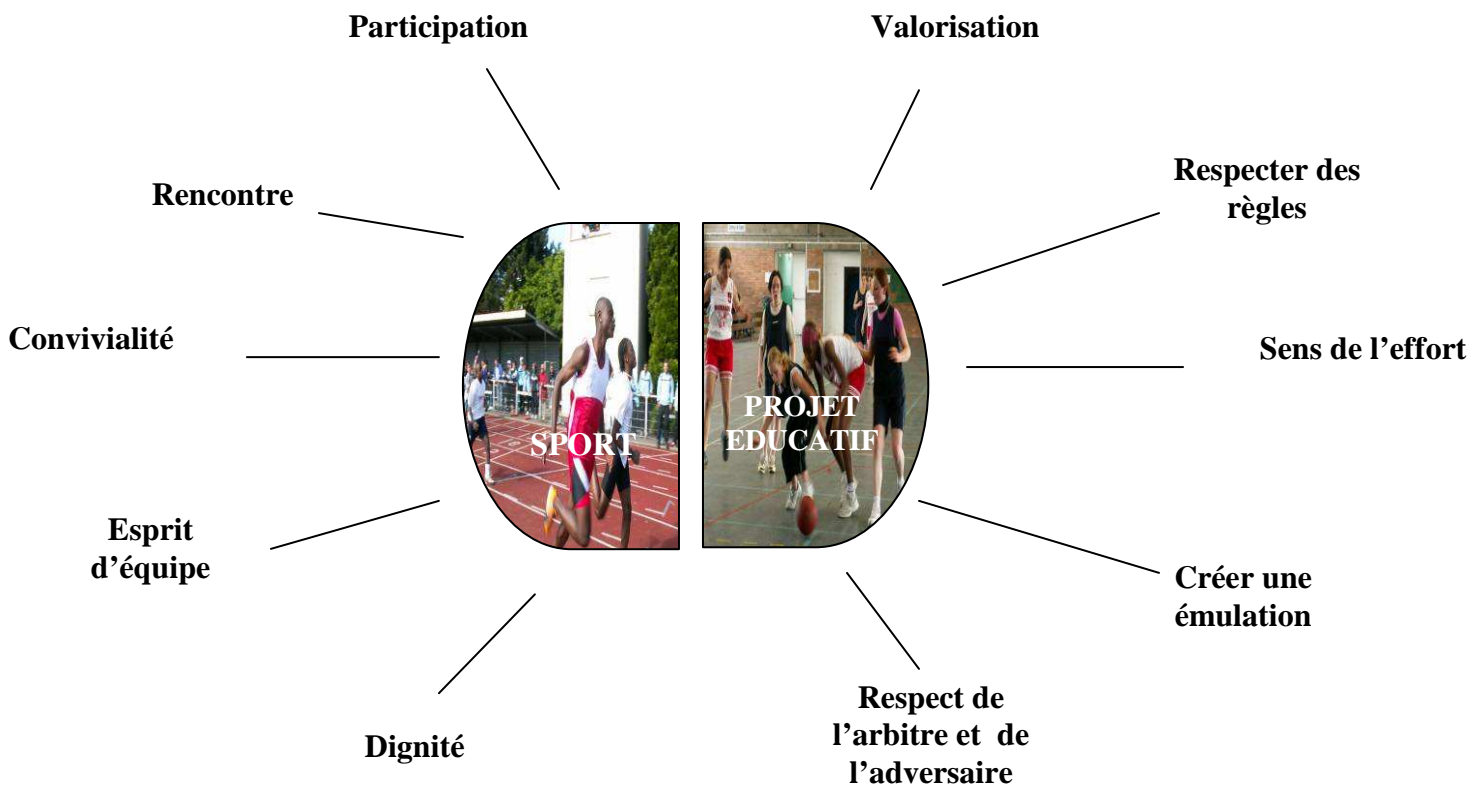
RAPPEL :

1972 : Création par **Henry BAILLY**, secrétaire de la Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance, du Challenge Michelet en l'honneur d'**Edmond MICHELET**, ancien Garde des Sceaux, député du Finistère, déporté de DACHAU.

Compagnon de déportation de DACHAU, Henry Bailly eut l'idée d'organiser ce challenge sportif en l'honneur de l'homme qui fut sans doute le premier à s'être penché avec bienveillance et amitié sur le **sort des jeunes en difficulté sociale** et familiale. Il ne pouvait admettre qu'un sort différent de celui de tous les jeunes leur soit réservé.



L'esprit du Challenge Michelet



Le sport forme la jeunesse...

Encore faut-il qu'il soit pratiqué dans le respect de soi et des autres !

La pratique sportive ne devant pas être résumée à une simple performance physique, c'est la raison pour laquelle, nous avons choisi de la mettre en avant comme **un moyen concret d'expression, de mise en valeur des capacités** permettant :

- la confrontation à soi-même,
- la rencontre et l'échange avec les autres,
- la convivialité et la solidarité,
- le fair-play, le plaisir de jouer,
- la confiance en soi et la valorisation

La proposition d'épreuves à la fois individuelles et collectives permet notamment de mêler surassement de soi-même et esprit d'équipe.

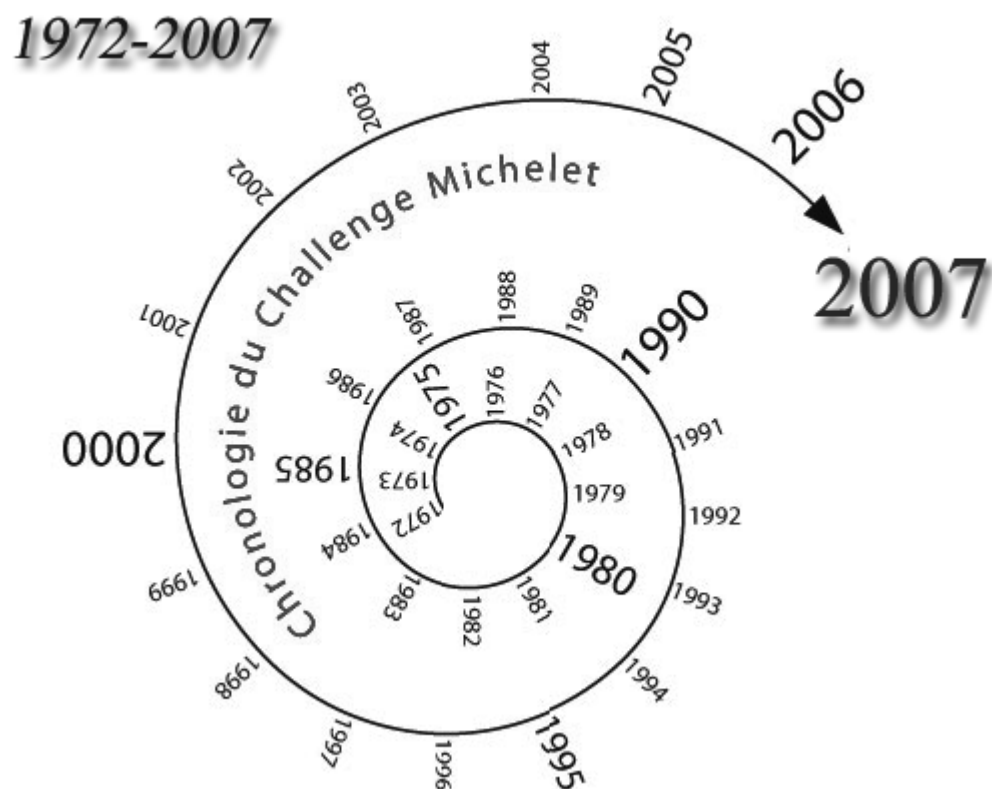


L'importance du challenge Michelet

Il est bien loin le temps où autour d'un stade de la campagne Solognote ou Lorraine, les quatre petites équipes des grandes institutions spécialisées de l'éducation surveillée s'affrontaient à la loyale.

La Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Bretagne Pays-de-la- Loire est chargée de l'organisation du Challenge Michelet en partenariat avec l'Association Sportive et Culturelle de l'Ouest - Edmond Michelet.

Le mois de mai 2009 verra 400 jeunes, relevant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (secteur public et secteur associatif) se donner « à fond » pour célébrer cette fête du sport.



2008 QUIMPER 2009
400 jeunes attendus



Les épreuves proposées...

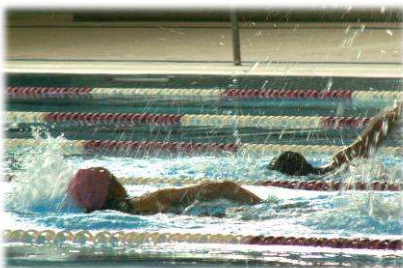


Quatre disciplines d'athlétisme sont proposées pour cette 36^{ème} édition :

- Les courses de vitesse
- Les relais
- Les courses de demi-fond
- Les sauts : en longueur et en hauteur

Pour chaque épreuve, un seul sportif représentera une délégation (sauf évidemment dans le cadre des relais).

Cette épreuve est dédiée à un public féminin. 8 joueuses (5 joueuses + 3 remplaçantes) figureront sur la liste d'engagement. Elle se déroulera sous forme de tournoi, où les gagnantes seront qualifiées pour le tour suivant et les perdantes joueront encore un match de classement.



Trois épreuves seront proposées pour cette discipline :

- 50 mètres nage libre féminin
- 50 mètres nage libre masculin
- Relais 4 x 50 mètres mixte

Chaque délégation désignera un sportif pour chacune des épreuves (sauf évidemment dans le cadre des relais).



Cross



Deux parcours seront mis en place pour le cross féminin (3000m) et le cross masculin (4000m). Chaque délégation engagera quatre coureurs pour chaque épreuve.

Pour ce tournoi, chaque délégation devra désigner quinze joueurs pour former son équipe emblématique.

Les équipes gagnantes seront qualifiées pour le tour suivant et les équipes perdantes joueront encore un match de classement.

Football



Escalade

Les compétiteurs s'affronteront sous forme de duel sur des voies d'un même niveau en 2 manches. Ainsi, chaque compétiteur se confrontera simultanément avec un adversaire direct et empruntera la même voie que lui à l'issue de la seconde manche, afin de respecter une équité maximale.

C'est le cumul des temps des grimpeurs de chaque délégation qui servira à déterminer le résultat final.





Le calendrier prévisionnel de la manifestation

Lundi 18 mai	Mardi 19 mai	Mercredi 20 mai	Jeudi 21 mai	Vendredi 22 mai	Samedi 23 mai
	Cérémonie d'ouverture (9h – 11h30)	Athlétisme (9h-11h30) <i>briefing 9h-9h30</i> Proposition d'un échauffement collectif Point « Ravitaillement » Animations Animations santé	Escalade (8h00 -10h45) <i>briefing 8h00-8h30</i> Proposition d'un échauffement collectif Cross (11h – 12h) Animation Point « Ravitaillement »	Natation (8h30 – 11h) <i>briefing 8h30-9h</i> Proposition d'un échauffement collectif <i>Remise des médailles (10h30-11h)</i>	Athlétisme (relais 8h30 – 11h00) <i>briefing 8h30-9h</i> Cérémonie commémorative (9h30-10h30) Cérémonie de clôture (11h30-13h) <i>Remise des médailles et trophées</i> Cocktail des « officiels » (13h-14h30)
	<i>Repas 11h30-12h30</i>	<i>Repas 12h – 14h</i>	<i>Repas 12h15-13h15</i>	<i>Repas 12h-13h</i>	<i>Plateaux-repas</i>
Arrivée des délégations (13h – 20h) Accueil / Inscriptions Briefing délégations Pot d'accueil (présents) Animations (gazette n°0, vidéo) « Poissons pilotes »	Foot (qualifications) (13h30 – 18h) Basket (qualifications) (13h30 – 16h30)	Athlétisme (14h – 16h30) Mêmes animations que le matin Mêmes animations que le matin <i>Remise des médailles (16h-16h30)</i>	Foot (classement et ¼ finales) (13h30 et 14h – 18h)	Basket (phases finales 13h30 – 16h30) Point « Ravitaillement » Foot (phases finales) (15h30 – 19h00) Point « Ravitaillement » <i>Remise médailles escalade, cross (17h30-18h30)</i> <i>basket et football (19h-19h30)</i> Buffet « organisateurs » (19h30-22h)	Départ des délégations

Organisation et partenariat

L'organisation du challenge MICHELET est construite par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'Association Nationale Edmond MICHELET-Henri BAILLY et l'Association Sportive et Culturelle de l'Ouest.

Elle s'appuie également sur des partenaires institutionnels :

- Ministères de la Justice, de la Jeunesse et des Sports, de l'Intérieur,
- Marine Nationale,
- Conseil Régional,
- Conseil Général du Finistère,
- Mairie de Quimper,
- Services de l'état : Préfecture du Finistère, DDJS...

Et elle bénéficie du soutien financier ou matériel de partenaires privés sensibilisés à la cause de l'enfance en difficultés :

- Fondation AXA Atout Cœur,
- Mutuelle du Ministère de la Justice,
- La Française des Jeux,
- Mécénat GAZ de France,
- Association Nationale des Anciens Combattants,
- Partenaires locaux en cours de contacts...

Enfin, l'association non gouvernementale ATHLETES DU MONDE dont le Président est Jean GALFIONE apporte toute son attention au Challenge MICHELET 2009.



Contacts

Direction Régionale PJJ

8, rue Hippolyte Vatar 35108 RENNES Cedex

Mme Christine ANDRE (06.88.20.50.59 – christine.andre@justice.fr)

M. David GICQUIAUD (06.86.12.34.35 – david.gicquaud@justice.fr)

M. Fabien GUIHENEUF (06.86.07.45.55 – fabien.guiheneuf@justice.fr)

TEL : 02 99 87 95 10

Direction Départementale PJJ

1B, avenue du Braden - 29196 QUIMPER Cedex

M. Claude LE TRIVIDIC

M. Dominique GUERY

Mme Jannick GUERY

TEL : 02 98 52 24 60

FAX : 02 98 90 59 85

MAIL: ddpjj-quimper@justice.fr